



**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2019**

À PROPOS DE BALYO

Balyo transforme des chariots de manutention manuels en robots autonomes, grâce à sa technologie propriétaire Driven by Balyo™. Le système de géo-navigation développé par Balyo permet aux véhicules équipés de se localiser et de naviguer en totale autonomie à l'intérieur des bâtiments. Sur un marché des véhicules de manutention robotisés, Balyo a conclu deux accords stratégiques avec Kion Group AG (maison mère de la société Linde Material Handling) et Hyster-Yale Group, deux acteurs majeurs dans le domaine de la manutention. Présent sur les trois grandes régions du monde (Amériques, Europe et Asie-Pacifique). Pour plus d'informations, visitez www.balyo.com.

SOMMAIRE

1. **RAPPORT D'ACTIVITE : SYNTHÈSE DES COMPTES SEMESTRIELS RÉSUMÉS ÉTABLIS SELON LA NORME IAS 34 ET COMMENTAIRES DES DIRIGEANTSP. 4**
2. **INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉES.....P. 10**
3. **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE.....P. 41**
4. **ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE.....P. 44**

1. Rapport d'activité : synthèse des comptes semestriels résumés établis selon la norme IAS 34 et commentaires des dirigeants

Les résultats semestriels au 30 juin 2019 de BALYO se caractérisent par :

- Un chiffre d'affaires de 12 144 K€ soit une progression de 25% par rapport au 1^{er} semestre 2018, période pendant laquelle il s'était élevé à 9 708 K€ et à 11 452 K€ en progression de 18% par rapport à la même période en 2018 après la prise en compte de la charge IFRS2 liée à l'attribution de BSA à Amazon dans le cadre de l'accord commercial signé avec le géant de l'e-commerce en janvier 2019,

Le tableau suivant résume les comptes (en normes internationales IFRS) de la Société pour les premiers semestres 2018 et 2019.

En K€	1 ^{er} semestre clos au 30 juin	
	30/06/2019	30/06/2018
Chiffre d'affaires brut	12 144	9 708
Chiffre d'affaires net de la charge IFRS2	11 452	9 708
Produits	11 452	9 708
Coût des marchandises vendues	(9 713)	(7 560)
Frais de Recherche	(2 700)	(3 166)
Coûts de Marketing & Ventes	(3 272)	(2 713)
Frais généraux	(3 548)	(3 366)
Paiement fondé sur les actions	(164)	(760)
Total des charges opérationnelles courantes	(19 863)	(17 565)
Résultat opérationnel	(7 945)	(7 857)
Coût de l'endettement financier net	(131)	12
Autres produits et charges financières	(4)	145
Résultat net	(8 080)	(7 700)
Nombre moyen d'actions en circulation	28 483 869	27 979 802
Perte nette par action	(0,28)	(0,28)

Au cours du 1^{er} semestre 2019, la Société a poursuivi son développement aussi bien au niveau commercial que technologique.

Le 10 janvier 2019, Balyo a annoncé la signature d'un accord commercial avec Amazon pouvant porter jusqu'à 300M€ de commandes. Cet accord représente pour la Société une opportunité sans précédent de développer son activité et confirme la pertinence de ses solutions robotiques.

En contrepartie, Amazon a reçu gratuitement le 22 février 2019, lors d'une Assemblée Générale extraordinaire 11.753.581 bons de souscription d'actions (BSA) exerçables en fonction de l'achat par le géant de l'e-commerce de produits embarquant la technologie Balyo. La totalité des BSA pouvant représenter jusqu'à 29% du capital et des droits de vote de Balyo (avant dilution des titres existants donnant accès au capital au 31 décembre 2018). Ces BSA donnent droit de souscrire 1 action nouvelle et ont une durée de vie de sept ans à partir de la date d'attribution. Ils sont exerçables au choix du bénéficiaire et en tout ou partie, selon les modalités suivantes : 1.621.184 BSA exerçables immédiatement, après une commande minimale de 10 millions d'euros, puis des tranches successives de 405.296 BSA exerçables par tranche de 12 millions d'euros de commandes payées (jusqu'à 300 millions d'euros de commandes). Tous les BSA attribués seraient intégralement exerçables sans condition en cas de changement de contrôle. Le prix d'exercice de chaque bon de souscription est de 3,03 € par action pendant toute la période (soit l'équivalent du VWAP 30 jours au 9 janvier 2019). Par ailleurs, l'accord prévoit que le géant de l'e-commerce a le droit de nommer un observateur au Conseil d'Administration de BALYO.

Au cours du premier semestre 2019, BALYO a enregistré un chiffre d'affaires de 12,1 M€, soit une progression de +25% par rapport à la même période de 2018. Cependant l'attribution de BSA au géant de l'e-commerce le 22 février 2019 et sa capacité d'exercer ces bons, dépend du paiement de commandes futures. Selon les normes IFRS, BALYO doit ainsi reconnaître une charge (IFRS2) simultanément à la reconnaissance du chiffre d'affaires généré avec le bénéficiaire des BSA. La reconnaissance de cette charge ne donne lieu à aucun paiement en numéraire mais a une incidence directe sur le chiffre d'affaires publié.

Ainsi, au 1^{er} semestre 2019, BALYO a comptabilisé une charge de 692 K€ simultanément au chiffre d'affaires réalisé avec le bénéficiaire des BSA, entraînant la publication d'un chiffre d'affaires corrigé, de 11,5 M€, en progression de +18% par rapport à l'année précédente.

La hausse significative du chiffre d'affaires aux Etats-Unis permet de compenser la croissance modérée réalisée en Europe sur la période ce qui valide la stratégie de la Société d'avoir des équipes capables d'accompagner ses clients sur les principales places industrielles et logistiques de la planète.

Au cours de la période, BALYO a mis en service 97 robots. Au 30 juin 2019, la base de robots en service chez des utilisateurs finaux est de 512 unités.

Au cours des 6 premiers mois, la Société a enregistré un ralentissement de la dynamique commerciale. Ce ralentissement s'explique par des reports de commandes et par les difficultés rencontrées lors du déploiement des premiers robots de stockage. La Société travaille à la résolution de ces difficultés afin d'enregistrer de nouvelles commandes au cours des prochains trimestres. Par ailleurs, ces décalages ne remettent pas en cause la valeur ajoutée des solutions de BALYO et la Société est confiante sur l'enregistrement prochain de commandes du géant de l'e-commerce.

Après intégration des nouvelles commandes du deuxième trimestre 2019 pour un montant de 3,7 M€, le carnet de commandes au 30 juin 2019 s'établit à 15,2 M€, contre 20,2 M€ il y a un an.

Stratégie et perspectives

BALYO travaille activement avec ses partenaires industriels pour relancer la dynamique des ventes et accélérer l'exécution des projets. L'objectif de BALYO est d'atteindre rapidement l'équilibre financier en améliorant fortement sa marge et en adaptant ses coûts de structure.

Le plan porte en particulier sur l'accélération de la formation des équipes d'installation des partenaires industriels ainsi que la production d'un nombre plus important de modèles de robots au sein de leurs unités de production respectives. Par ailleurs, il est prévu de mettre sur le marché dès le début 2020 des outils d'installation de nouvelle génération, permettant d'améliorer significativement la productivité des temps d'installation des robots.

Par ailleurs, la Société s'est rapprochée, au cours des semaines passées, de ses partenaires industriels afin de modifier les termes et conditions de paiement qui avaient été mis en place lors de la signature des contrats (à savoir mai 2017 pour le contrat avec le groupe Kion et novembre 2018 pour le contrat avec Hyster Yale Group). Le changement des termes et conditions de paiement permet à la Société de bénéficier d'avances substantielles sur les projets en cours et à venir lui permettant de faire face à ses échéances futures au cours des 12 prochains mois (30 juin 2020).

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans l'annexe 7 du rapport financier 2018.

1.1 Analyse des comptes de résultat

1.1.1 Produits et Chiffre d'affaires

Sur les périodes étudiées, le chiffre d'affaires contribue à 100% aux produits de la Société. Il s'agit de la vente de solutions innovantes de manutention constituées de robots autonomes de manutention, de leur installation sur le site d'industriels ou de logisticiens et de services de maintenance. Ces derniers se sont élevés respectivement à 11 452 K€ et à 9 708 K€ pour les premiers semestres 2019 et 2018, soit une augmentation de 18% entre les deux périodes.

La Société distribue ses produits et services à un nombre important de clients, essentiellement au travers de ses Partenaires Stratégiques que sont Linde Material Handling (filiale du Groupe Kion) et Hyster-Yale.

Comme évoqué précédemment, Balyo a accordé des BSA au géant de l'e-commerce dans le cadre d'un accord commercial pouvant porter jusqu'à 300M€ de commandes. La capacité d'exercer les bons de souscription d'actions (BSA), émis le 22 février dernier, dépend du paiement de commandes futures. Selon les normes IFRS, BALYO doit ainsi reconnaître une charge (IFRS2) simultanément à la reconnaissance du chiffre d'affaires généré avec le bénéficiaire des BSA. La reconnaissance de cette charge ne donne lieu à aucun paiement en numéraire.

Au cours du 1^{er} semestre 2019, la charge IFRS2 reconnue avec le bénéficiaire de BSA s'élève à un montant de 692K€. Cette charge est reconnue en déduction du chiffre d'affaires réalisé avec le bénéficiaire des BSA.

En K€	1 ^{er} semestre clos au 30 juin		
	30/06/2019	30/06/2018	Variation
Chiffre d'affaires avant retraitement	12 144	9 708	25%
Charge IFRS2	(692)	0	-
Chiffre d'affaires après retraitement	11 452	9 708	18%
Produits d'exploitation publiés	11 452	9 708	18%

Les crédits d'impôt recherche sont comptabilisés en moins des dépenses opérationnelles encourues sur la période dans le cadre des activités de recherche et de développement de la société et donc ne figurent pas dans les produits.

1.1.2 Charges opérationnelles

1.1.2.1 Coûts de production

Les coûts des marchandises vendues ont augmenté significativement entre le 1^{er} semestre 2018 et le 1^{er} semestre 2019, passant de 7 561 K€ à 9 713 K€ soit une augmentation de 28%.

	1 ^{er} semestre clos au 30 juin	
	30/06/2019	30/06/2018
En K€		
Coûts des marchandises vendues	9 713	7 561

Le coût des produits et services vendus au cours du 1^{er} semestre 2019 fait ressortir une marge brute de 15% contre 22% au cours du 1^{er} semestre 2018. Cette dégradation de la marge brute s'explique par des produits d'exploitation amputés de la charges IFRS2 de 692K€, , des coûts salariaux plus élevés liés à des difficultés d'installation ainsi que par une légère augmentation des coûts matières ; hors ajustement IFRS2 la marge brute ressort à 20%.

1.1.2.2 Dépenses de recherche et de développement

Les coûts de recherche enregistrés en charges au cours des exercices présentés, nets des sommes perçues au titre du Crédit d'Impôt Recherche, sont les suivants :

	1 ^{er} semestre clos au 30 juin	
	30/06/2019	30/06/2018
En K€		
Frais de recherche	2 700	3 166

Au cours des premiers semestres 2019 et 2018, les Crédits d'Impôt Recherche comptabilisés en moins des frais de recherche ont été respectivement de 617 K€ et de 613 K€.

Les frais de recherche ont diminué de 15% passant de 3 166K€ à 2 700K€ respectivement sur les premiers semestres 2018 et 2019. Cette baisse s'explique principalement par une diminution des achats de composants.

1.1.2.3 Dépenses de marketing et vente

Entre le premier semestre 2018 et le premier semestre 2019, les dépenses marketing et vente ont augmenté de 21% passant de 2 713 K€ à 3 272 K€.

	1 ^{er} semestre clos au 30 juin	
	30/06/2019	30/06/2018
En K€		
Dépenses Vente & Marketing	3 272	2 713

Cette augmentation des dépenses de marketing et vente s'expliquent par une hausse des frais de personnel. La Société étant désormais en phase de commercialisation, elle poursuit ses investissements dans les activités de Vente et de Marketing.

La hausse des dépenses marketing et vente s'explique par :

- La hausse des frais de personnel de 23%.
- Les autres dépenses sont principalement des frais de déplacements et des coûts marketing.

1.1.2.4 Dépenses administratives

Les dépenses administratives ont augmenté de 3 366K€ à 3 698K€ entre le premier semestre 2018 et le premier semestre 2019, soit une hausse de 9%.

En K€	1 ^{er} semestre clos au 30 juin	
	30/06/2019	30/06/2018
Frais généraux	3 698	3 366

La hausse des frais généraux et administratifs s'explique par :

- La hausse des frais de personnel de 27%.
- La hausse des honoraires de 32%

1.1.2.5 Autres produits et charges opérationnels

Au cours du 1^{er} semestre 2019, la Société a comptabilisé une charge de 164 K€ pour les attributions de BSPCE et d'actions gratuites au cours des exercices passés.

1.1.3 Formation du résultat net

1.1.3.1 Produits et charges financiers

A l'issue du premier semestre 2019, le résultat financier s'élève à une perte de 135 K€ contre un gain de 157 K€ sur le premier semestre 2018. Cette évolution s'explique par les gains de changes comptabilisés sur la période à la suite de la remontée de US\$ vs l'euro ainsi que des frais financiers liés à l'application d'IFRS 16.

1.1.3.2 Formation du résultat par action

La perte par action émise (nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice) est restée stable au cours du 1^{er} semestre 2018 et 2019 à 0,28€ par action.

1.2 Analyse du bilan

1.2.1 Actif non courant

Les actifs non courants s'élevaient respectivement à 9 001 K€ et à 4 050 K€ le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018.

Cette différence s'explique par la mise en place de la norme IFRS 16.

1.2.2 Actif courant

Entre le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019, les actifs courants comptabilisés sont passés de 41 931 K€ à 32 562 K€.

Cette évolution s'explique principalement par la baisse de la trésorerie qui est passée de 14 963 K€ au 31 décembre 2018 à 8 146 K€ au 30 juin 2019.

1.2.3 Capitaux propres

Les Capitaux propres de la Société ont sensiblement baissé au cours du 1^{er} semestre 2019 suite à la comptabilisation de pertes sur cette période. Ils sont passés de 22 165 K€ fin 2018 à 14 981 K€ au 30 juin 2019.

1.2.4 Passifs non courants

Les passifs non courants ont augmenté entre le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019 en passant respectivement de 998 K€ à 4 964 K€ suite à la mise en place de la norme IFRS 16.

1.2.5 Passifs courants

Les passifs courants ont sensiblement baissé entre le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019, ils sont passés de 22 817 K€ à 21 618 K€. Au 30 juin 2019, les autres passifs courants sont composés essentiellement de dettes fournisseurs et d'autres passifs composés d'avance et d'acomptes.

BALYO
Société anonyme
au capital de 2 286 054 €
Siège social : 3, rue Paul Mazy
94200 Ivry sur Seine
483 563 029 R.C.S. Créteil

Comptes consolidés résumés selon les normes IFRS au 30 juin 2019

Etat de situation financière

Etat de situation financière	Notes	30/06/2019 K€	31/12/2018 K€
ACTIF			
Goodwill			
Immobilisations incorporelles	4.1	748,8	548,3
Immobilisations corporelles	4.2	6 107,1	1 386,1
Autres actifs financiers non courants	4.3	2 145,1	2 115,4
Total actifs non courants		9 001,0	4 049,8
Stocks	4.4	5 079,8	3 181,1
Clients et comptes rattachés	4.5	15 740,5	19 279,4
Autres créances	4.6	3 596,2	4 506,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.7	8 145,7	14 963,4
Total actifs courants		32 562,1	41 930,6
Total Actif		41 563,3	45 980,4
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital	4.8	2 286,1	2 274,3
Primes d'émission et d'apport	4.8	28 120,9	62 656,3
Réserve de conversion	4.8	(130,8)	(88,6)
Autres éléments du Résultat global	4.8	(21,9)	16,5
Réserves - part du groupe	4.8	(7 193,3)	(30 800,8)
Résultat - part du groupe	4.8	(8 079,7)	(11 893,1)
Capitaux propres, part du Groupe		14 981,3	22 164,6
Total des capitaux propres		14 981,3	22 164,6
Passifs non courants			
Engagements envers le personnel	4.11	262,2	212,6
Dettes financières non courantes	4.10	4 699,6	783,9
Provisions et autres dettes non courantes	4.12.1	1,9	1,9
Passifs non courants		4 963,7	998,3
Passifs courants			
Dettes financières courantes	4.10	2 047,2	1 201,6
Provisions	4.9	8,0	26,8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.12.1	10 699,3	10 942,0
Dettes fiscales et sociales	4.12.2	2 802,7	2 391,1
Autres passifs courants	4.12.2	6 061,1	8 255,9
Passifs courants		21 618,3	22 817,4
Total Passif		41 563,3	45 980,4

Compte de résultat

Compte de résultat	Notes	30/06/2019 K€	30/06/2018 K€
Chiffre d'affaires	5.1	11 451,6	9 708,1
Cout des ventes	5.1	(9 713)	(7 561,0)
Marge brute		1 738,6	2 147,1
Frais de recherche et développement	5.2.1	(2 699,6)	(3 166,1)
Frais de marketing et vente	5.2.2	(3 271,5)	(2 712,7)
Frais généraux et administratifs	5.2.3	(3 548,0)	(3 365,6)
Paievements en actions		(164,4)	(759,9)
Résultat opérationnel		(7 944,9)	(7 857,2)
Coût de l'endettement financier net	5.4	(130,9)	12,1
Autres produits et charges financières	5.4	(3,9)	144,8
Résultat financier		(134,8)	156,9
Résultat avant impôts		(8 079,7)	(7 700,3)
Charge d'impôts			
Résultat net de la période		(8 079,7)	(7 700,3)
<i>Part du Groupe</i>		<i>(8 079,7)</i>	<i>(7 700,3)</i>
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>			

Résultat par action	Notes	30/06/2019	30/06/2018
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		28 483 869	27 979 802
Résultat de base par action (€/action)		(0,28)	(0,28)
Résultat dilué par action (€/action)		(0,28)	(0,28)

Etat du Résultat Global

BALYO - IFRS Etat du Résultat Global consolidé	30/06/2019 K€	30/06/2018 K€
Perte de l'exercice	(8 079,7)	(7 700,3)
Ecarts actuariels (non recyclables)	(38,4)	2,7
Ecarts de conversion de consolidation	(42,2)	(175,0)
Effet d'impôts rattachables à ces éléments		
Eléments recyclables en résultats		
Résultat Global	(8 160,2)	(7 872,5)

Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres consolidés	Capital Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Capitaux propres part du Groupe
		K€	K€	K€	K€	K€	K€
Au 31 décembre 2017	27 971 448	2 237,7	62 242,7	(32 054,6)	188,2	12,4	32 626,4
Résultat net juin 2018				(7 700,3)			(7 700,3)
Autres éléments du résultat global					(175,0)	2,7	(172,2)
Résultat global		2 237,7	62 242,7	(39 754,9)	13,2	15,2	24 753,8
Augmentation de capital en numéraire							0,0
Conversion en action de l'emprunt obligataire							0,0
Exercice de BSPCE	300 000	24,0	294,0				318,0
Frais d'augmentation de capital							0,0
Attribution définitive d'actions gratuites	78 000	6,2	(6,2)				0,0
Annulation des actions propres issues du contrat de liquidité				19,4			19,4
Paiements en actions				759,9			759,9
Au 30 juin 2018	28 349 448	2 268,0	62 530,4	(38 975,6)	13,2	15,2	25 851,1
Au 31 décembre 2018	28 428 923	2 274,3	62 656,3	(42 693,8)	(88,6)	16,4	22 164,7
Résultat net juin 2019				(8 079,7)			(8 079,7)
Autres éléments du résultat global					(42,2)	(38,4)	(80,5)
Résultat global		2 274,3	62 656,3	(50 773,5)	(130,8)	(21,9)	14 004,4
Exercice de BSPCE	80 000	6,4	110,8				117,2
Augmentation de capital en numéraire	66 750	5,3	(5,3)				0,0
Apurement des réserves par imputation sur prime liée au capital			(34 640,9)	34 640,9			0,0
Annulation des actions propres issues du contrat de liquidité				3,3			3,3
Paiements en actions (cf. note 4.8.3)				856,4			856,5
Au 30 juin 2019	28 575 673	2 286,1	28 120,9	(15 272,8)	(130,8)	(21,9)	(14 981,4)

Tableau des flux de trésorerie

BALYO - IFRS Tableau de flux de trésorerie consolidés	Notes	30/06/2019 K€	30/06/2018 K€
Résultat net		(8 079,7)	(7 700,3)
(+) Elimination des amortissements des immobilisations incorporelles	4.1	40,6	34,2
(+) Elimination des amortissements des immobilisations corporelles	4.2	204,7	184,4
(+) Elimination des amortissements (IFRS 16)	4.2	487,0	0,0
(+) Dotations provisions	4.11/4.9	53,9	63,1
(-) Reprises provisions	4.9	(18,8)	0,0
(+) Charge liée aux paiements fondés sur des actions	4.8.3	856,4	759,9
(-) Intérêts financiers cout amorti		43,5	41,6
(-) Plus ou moins-value de cession des immobilisations		(0,8)	0,0
Capacité d'autofinancement après cout de l'endettement et de l'effet d'impôt		(6 413,2)	(6 617,1)
(+) Elimination du coût de l'endettement financier net		130,9	(12,1)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et de l'effet d'impôt		(6 282,2)	(6 629,2)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement (nette des dépréciations de créances clients et stocks)		778,6	(4 217,3)
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles		(5 503,6)	(10 846,4)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	4.1	(241,1)	(155,9)
Acquisition d'immobilisations corporelles	4.2	(54,1)	(306,0)
Variation des dettes sur immobilisation		(272,1)	(286,3)
Variation des autres actifs financiers non courants	4.3	(29,8)	(6,0)
Flux de trésorerie générés par les opérations d'investissement		(597,1)	(754,2)
Augmentation de capital net des frais d'augmentation	4.8	117,2	318,0
Encaissement d'avances, subventions conditionnées et factoring	4.10	203,5	0,0
Intérêts financiers net versés	4.10	(130,9)	12,1
Remboursements des dettes IFRS 16	4.10	(441,7)	0,0
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	4.10	(589,2)	(225,0)
Flux de trésorerie générés par les opérations de financement		(841,1)	105,1
Incidences des variations des cours de devises		3,6	5,0
Augmentation (Diminution de la trésorerie)		(6 938,3)	(11 490,6)
Trésorerie et équivalent de trésorerie nette à l'ouverture		14 928,0	30 680,1
Trésorerie et équivalent de trésorerie nette à la clôture		7 889,7	19 189,6
Augmentation (Diminution de la trésorerie)		(6 938,3)	(11 490,6)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4.7	8 145,7	19 209,0
Concours bancaires courants	4.10	(156,0)	(19,5)
Trésorerie et équivalent de trésorerie nette à la clôture		7 989,7	19 189,6
Détail de la variation du BFR en K€		30/06/2019	30/06/2018
Stocks (net des dépréciations de stocks)		(1 896,6)	(1 125,5)
Clients et comptes rattachés (net des dépréciations de créances clients)		3 569,0	(1 281,9)
Autres créances		875,6	(478,1)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		(249,1)	(408,9)
Dettes fiscales et sociales		405,7	169,2
Autres passifs courants		(1 926,1)	(1 092,1)
Total des variations		778,6	(4 217,3)

Détail de la variation du BFR	30/06/2019	31/12/2018	Variation	Ecart de conversion	Variation du BFR
Stocks (net des dépréciations de stocks)	5 079,8	3 181,1	(1 898,7)	2,1	(1 896,6)
Créances clients nets et autres actifs liés aux contrats clients	15 740,5	19 279,4	3 538,9	30,1	3 569,0
Autres créances	3 596,2	4 506,7	910,4	(34,8)	875,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 699,3	10 942,0	(242,6)	(6,5)	(249,1)
Dettes fiscales et sociales	2 802,7	2 391,1	411,6	5,9	405,7
Autres créditeurs et dettes diverses C/NC	6 061,1	8 255,9	(2 194,9)	268,8	(1 926,1)
Total			986,9	253,8	778,6

Notes aux états financiers consolidés

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en milliers d'euros)

Table des matières

<i>NOTE 1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES EVENEMENTS IMPORTANTS</i>	18
1.1 <i>Information relative au Groupe et à son activité</i>	18
1.2 <i>Evènements marquants de l'exercice clos le 30 juin 2018</i>	18
1.3 <i>Evènements postérieurs à la clôture</i>	19
<i>NOTE 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	20
<i>NOTE 3. INFORMATIONS SECTORIELLES</i>	24
3.1 <i>Le secteur opérationnel du Groupe</i>	24
3.2 <i>Informations par client-clé</i>	24
<i>NOTE 4. DETAIL DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE</i>	25
4.1 <i>Immobilisations incorporelles</i>	25
4.2 <i>Immobilisations corporelles</i>	25
4.3 <i>Actifs Financiers</i>	26
4.4 <i>Stocks</i>	28
4.5 <i>Créances clients et comptes rattachés</i>	28
4.6 <i>Autres créances</i>	28
4.7 <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	29
4.8 <i>Capitaux propres</i>	29
4.8.1 <i>Capital émis</i>	29
4.8.2 <i>Gestion du capital et distribution de dividendes</i>	29
4.8.3 : <i>Bons de souscription d'actions, bons de souscription d'actions de parts de créateurs d'entreprise et actions gratuites</i>	30
4.9 <i>Provisions</i>	38
4.10 <i>Dettes financières courantes et non courantes</i>	38
4.11 <i>Engagements sociaux</i>	42
4.12 <i>Autres dettes</i>	43
4.12.1 <i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	43
4.12.2 <i>Autres passifs courants et dettes fiscales et sociales</i>	43
4.13 <i>Juste valeur des instruments financiers</i>	44
<i>NOTE 5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	45
5.1 <i>Chiffre d'affaires et marge brute</i>	45
5.2 <i>Détails des charges et produits par fonction</i>	46
5.2.1 : <i>Frais de recherche et développements</i>	46
5.2.2 : <i>Frais de Marketing et Ventas</i>	46

<i>5.2.3 : Frais généraux et administratifs</i>	46
<i>5.3 : Effectifs et masse salariale</i>	47
<i>5.4 Résultat financier</i>	47
<i>5.5 Impôts sur les bénéfices</i>	47
<i>5.6 Résultat par action</i>	48
<i>NOTE 6. ENGAGEMENTS HORS BILAN</i>	48
<i>NOTE 7. AUTRES INFORMATIONS</i>	48

NOTE 1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES EVENEMENTS IMPORTANTS

1.1 Information relative au Groupe et à son activité

Le Groupe BALYO (« BALYO ») a été constitué sous la forme d'une société anonyme. Le Groupe consolidé (le « Groupe ») comprend la société mère BALYO et ses filiales. Les états financiers présentés couvrent une période de six mois allant du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019.

Adresse du siège social : 3 rue Paul Mazy, 94200 Ivry-sur-Seine, France

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 483 563 029 RCS de Créteil

BALYO a pour activité la conception d'automatismes dans tous les domaines, la fabrication et la commercialisation d'automatismes dans tous les secteurs.

Le Groupe Balyo et ses filiales est ci-après dénommée la « Société » ou le « Groupe ».

1.2 Evènements marquants de l'exercice clos le 30 juin 2019

Accord commercial et partenariat stratégique

- Fin 2018 BALYO signe un partenariat stratégique avec NORCAN pour le co-développement d'un robot collaboratif intelligent, le SHERPA. Ce produit permet à BALYO de se positionner sur la partie préparation de commandes et d'étendre ainsi sa couverture de la chaîne logistique afin d'apporter aux clients des solutions intégrées de bout en bout embarquant la technologie BALYO. Cet accord recèle un fort potentiel commercial compte tenu des complémentarités des deux sociétés sur l'ensemble des étapes du projet, depuis le développement technologique jusqu'à la distribution au niveau mondial.
- Le 9 janvier 2019, BALYO signe un accord commercial d'une durée de sept ans avec AMAZON offrant à AMAZON le droit de souscrire jusqu'à 29% du capital de BALYO en fonction du niveau des commandes futures d'AMAZON pouvant s'élever jusqu'à 300 M€. Dans le cadre de cet accord, le conseil d'administration de la société a décidé le 22 février 2019 de procéder à l'émission de 11 753 581 Bons de Souscription d'Actions (« BSA ») attribués gratuitement à AMAZON. Un BSA donnera droit à une action BALYO au prix de 3,03€ par action. Cet accord est une étape clé dans le développement de BALYO qui confirme la valeur ajoutée des solutions robotiques de la société et va potentiellement accélérer leur déploiement. Pour mener à bien cette opération, BALYO bénéficie du soutien de ses partenaires industriels et de ses principaux actionnaires.

Evolution de l'activité, stratégie et perspectives

Au cours du 1^{er} semestre 2019, la société enregistre un chiffre d'affaires - avant ajustement lié à l'émission des BSA au profit d'Amazon - en croissance significative de + 25% par rapport au 1^{er} semestre 2018 et des prises de commande de 8 M€. BALYO travaille actuellement avec ses partenaires industriels pour relancer la dynamique des ventes et accélérer l'exécution des projets. L'objectif de BALYO est d'atteindre rapidement l'équilibre financier en améliorant fortement sa marge et en adaptant ses coûts de structure.

Le plan porte en particulier sur l'accélération de la formation des équipes d'installation des partenaires industriels ainsi que la production d'un nombre plus important de modèles de robots au sein de leurs unités de production respectives. Par ailleurs, il est prévu de mettre sur le marché dès le début 2020 des

outils d'installation de nouvelle génération, permettant d'améliorer significativement la productivité des temps d'installation des robots.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

En septembre 2019, Linde Material Handling, le groupe Kion et la Société ont signé un avenant au contrat signé en mai 2017 afin de modifier les termes et conditions de paiement entre les parties. Suite à la signature de cet avenant et de façon rétroactive sur l'ensemble des projets en cours et sur l'ensemble des projets à venir, la Société bénéficie d'avances de trésorerie substantielles.

NOTE 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Principe d'établissement des comptes consolidés IFRS du Groupe

Déclaration de conformité

Le Groupe a établi ses comptes, arrêtés par le conseil d'administration le 24 septembre 2019, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'établissement des états financiers, et présentés avec en comparatif, l'exercice 2018 établi selon le même référentiel.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), comprend les normes comptables internationales (IAS – International Accounting Standards et IFRS – International Financial Reporting Standards), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (IFRIC - International Financial Interpretations Committee).

Les principes généraux, les méthodes comptables et options retenus par le Groupe sont décrits ci-après.

Principe de préparation des états financiers semestriels

Les états financiers semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »), telle qu'adoptée par l'Union Européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture conjointement avec les états financiers du Groupe établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2018 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Les comptes du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Continuité d'exploitation

Au 30 juin 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à 7 990K€. La Société a procédé à une revue spécifique du risque de liquidité du Groupe et elle considère être, à la date d'arrêtés des comptes semestriels clos le 30 juin 2019, en mesure de faire face aux échéances du Groupe au cours des 12 prochains mois. Le Groupe s'est rapproché récemment de ses partenaires industriels afin de discuter d'une modification des termes et conditions de paiement des projets co-déployés ensemble. Un accord a été trouvé avec le groupe Kion (maison mère de Linde Material Handling) permettant à Balyo d'obtenir immédiatement une avance substantielle sur les projets actuellement en cours de déploiement et des avances plus importantes sur les projets qui seront signés et déployés à l'avenir. Des discussions sont en cours avec Hyster Yale Group afin d'obtenir un accord similaire.

Méthodes comptables

Les états financiers consolidés résumés ont été préparés en appliquant les mêmes méthodes et méthodes comptables que celles appliquées par le Groupe au 31 décembre 2018, à l'exception de l'adoption des principes comptables spécifiques suivants, applicables à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- *IFRS 16 - Locations* publiée le 13 janvier 2016. Cette norme aligne le traitement des locations simples sur celui appliqué aux contrats de location financement (i.e. reconnaissance au bilan d'une dette au titre des paiements futurs de location et d'un droit d'utilisation) ;
- *IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux* publiée le 7 juin 2017 ;
- *Amendements à IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation de régime*, publié le 7 février 2018 ;
- *Cycle d'amélioration des normes IFRS 2015-2017*, publié le 12 décembre 2017 ; et
- *Amendements à IFRS 9 - Instruments Financiers* publiés le 12 octobre 2017.

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société, à l'exception d'IFRS 16.

Changement de méthodes comptables

La norme IFRS 16 a été publiée en janvier 2016. Elle remplace IAS 17, Contrats de location, IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC-15 « Contrats de location-exploitation-locations » et SIC-27 « Évaluation de la substance des transactions revêtant la forme juridique d'un contrat de location ». La norme IFRS 16 énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicable aux contrats de location et impose aux preneurs de comptabiliser tous les contrats de location selon un modèle unique au bilan similaire à la comptabilisation des contrats de location-financement selon IAS 17. La norme comprend deux exemptions de comptabilisation pour les locataires (contrats de location d'actifs de « faible valeur » et contrats de courte durée, inférieure à 12 mois). À la date d'entrée en vigueur d'un contrat de location, le preneur enregistre un passif au titre des paiements de location (c'est-à-dire le passif locatif) et un actif représentant le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du contrat (c'est-à-dire l'actif avec droit d'usage). Les preneurs sont tenus de comptabiliser séparément les intérêts débiteurs sur le passif du contrat de location et la charge d'amortissement sur l'actif lié au droit d'utilisation. La modification de la présentation des charges de contrats de location simple entraîne une augmentation correspondante des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et une diminution des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Selon la nouvelle norme, le Groupe a déterminé la durée du contrat de location, y compris l'option de prorogation ou de résiliation convenue par le preneur. L'évaluation de ces options a été effectuée au début d'un contrat de location et a nécessité le jugement de la direction. L'évaluation du passif au titre de la location à la valeur actuelle des paiements de location restant requis en utilisant un taux d'actualisation approprié conformément à IFRS 16. Le taux d'actualisation correspond au taux d'intérêt implicite dans le contrat de location ou, s'il est impossible de le déterminer, au taux d'emprunt supplémentaire à la date du début du bail. Le taux d'emprunt supplémentaire peut avoir une incidence importante sur la valeur actuelle nette de l'actif lié au droit d'utilisation et du passif au titre des contrats de location comptabilisés, ce qui nécessite du jugement.

Les locataires réévaluent le passif du contrat de location à la survenance de certains événements (par exemple, une modification de la durée du contrat de location, une modification des paiements de location futurs résultant d'un changement d'indice ou de taux utilisé pour déterminer ces paiements). Le preneur comptabilise généralement le montant de la réévaluation du passif du contrat de location en tant qu'ajustement de l'actif lié au droit d'utilisation.

Passage à IFRS 16

Le Groupe a décidé d'adopter la norme IFRS 16 en appliquant la méthode rétrospective modifiée aux contrats précédemment comptabilisés en tant que contrats de location. Par conséquent, les contrats de location ne seront comptabilisés au bilan qu'au 1er janvier 2019 et les informations comparatives ne sont pas retraitées.

Ces passifs sont évalués à la valeur actuelle des paiements de location restants, actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal du preneur au 1er janvier 2019. L'actif lié au droit d'utilisation est évalué à un montant égal au passif du loyer, ajusté du montant des éventuels paiements d'avance ou provisionnés relatifs à ce contrat de location constatés dans l'état de la situation financière immédiatement avant la date de première application.

Conformément à la norme IFRS 16, la société applique les principes suivants :

- Application d'un taux d'actualisation unique aux actifs présentant des caractéristiques similaires ; et
- Utilisation de l'exemption proposée par la norme sur les contrats de location pour lesquels les termes du contrat de location prennent fin dans les 12 mois à compter de la date de transition.

La Société exclut les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs liés au droit d'utilisation à la date de la demande initiale.

Cette norme oblige les preneurs à comptabiliser, pour tous les contrats de location éligibles, tous les paiements de location restants sous la forme :

- A l'actif, d'un droit d'utilisation, en immobilisations corporelles ;
- Au passif, d'une dette liée aux contrats de location, comptabilisée en passif financier.

L'application de cette norme à compter du 1^{er} janvier 2019 a entraîné une augmentation des passifs financiers de la Société de 5 388 milliers d'euros et une augmentation des immobilisations corporelles de 5 388 milliers d'euros (voir note 4.2 et 4.10). Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué par la Société aux passifs liés aux contrats de location, comptabilisé dans les états financiers consolidés au 1er janvier 2019, était de 5,58%. Une analyse de sensibilité du taux d'actualisation (+1%/-1%) fait ressortir un écart maximum inférieur à 200 K€ sur le montant au bilan.

Le rapprochement entre les passifs au titre des contrats de location comptabilisés au 1er janvier 2019 et les engagements au titre des contrats de location non résiliables divulgués au 31 décembre 2018 est ventilé comme suit :

Engagements hors bilan relatifs aux contrats de location au 31 décembre 2018	3 699,6
Écarts dus à la différence de durée retenue entre EHB et IFRS16	2 735,8
Actualisation selon la durée retenue pour IFRS 16	(1 151,4)
Engagements hors bilan non matériel	103,9
Dettes au titre des contrats de location au 1^{er} janvier 2019	5 387,9
<i>Reclassement franchise de loyer</i>	<i>(33,1)</i>
Dettes au titre des contrats de location au 1^{er} janvier 2019	5 354,8

Le tableau ci-dessous présente les états du résultat consolidé intermédiaires comme si IAS 17 était toujours appliquée, par rapport au même état après l'application de la norme IFRS 16.

Au 30 juin 2019			
Montants en €	Publié	Impact IFRS 16	Hors IFRS 16
Chiffre d'affaires	11 451,6		11 451,6
Cout des ventes	(9 713,0)		(9 713,0)
Marge brute	1 738,6	0,0	1 738,6
Frais de recherche et développement	(2 699,6)	(0,6)	(2 700,2)
Frais de marketing et vente	(3 271,5)	(0,4)	(3 272,0)
Frais généraux et administratifs	(3 548,0)	(79,7)	(3 627,7)
Paievements en actions	(164,4)		(164,4)
Résultat opérationnel	(7 944,9)	(80,8)	(8 025,7)
Coût de l'endettement financier net	(130,9)	141,1	10,2
Autres produits et charges financières	(3,9)		(3,9)
Résultat financier	(134,8)	141,1	6,3
Résultat avant impôts	(8 079,7)	60,3	(8 019,3)
Charge d'impôts	0,0		0,0
Résultat net	(8 079,7)	60,3	(8 019,3)

L'IFRS 16 a une incidence sur les états consolidés des flux de trésorerie consolidés intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2019. Les décaissements liés aux contrats de location sont classés dans la rubrique « Flux de trésorerie de financement, plutôt que dans les flux de trésorerie d'exploitation. Le tableau ci-dessous présente les états consolidés des flux de trésorerie consolidés intermédiaires comme si l'IAS 17 était toujours appliquée, par rapport au même état après l'application de l'IFRS 16.

Au 30 juin 2019			
Montants en €	Publié	Impact IFRS 16	Hors IFRS 16
Flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles	(5 503,6)	(618,0)	(6 121,6)
Flux de trésorerie généré par l'investissement	(597,1)		(597,1)
Flux de trésorerie généré par les activités de financement	(841,1)	618,0	(223,1)
Incidence des variations des cours de devises	3,6		3,6
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	(6 938,3)	(0,0)	(6 938,3)
Trésorerie à l'ouverture	14 928,0		14 928,0
Trésorerie à la clôture	7 989,7		7 989,7
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	(6 938,3)	0,0	(6 938,3)

Principales Sociétés du Groupe au 30 juin 2019

Au 30 juin 2019, le Groupe est constitué de 5 entités (BALYO SA, BALYO APAC, BALYO Inc., LIDENCE et MOWO), consolidées par intégration globale.

Sociétés	Pays	Contrôle du Groupe	Intérêt
BALYO SA	France	Société mère	-
BALYO Inc.	Etats Unis	100 %	100 %
BALYO APAC	Singapour	100 %	100 %
LIDENCE	France	100%	100%
MOWO	France	100%	100%

La société LIDENCE a été créée fin 2018 et est consolidée pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2019.

La société MOWO a été créée fin juin 2019 et est consolidée pour la première fois à compter du 1^{er} semestre 2019.

NOTE 3. INFORMATIONS SECTORIELLES

3.1 Le secteur opérationnel du Groupe

L'application de la norme IFRS 8 a conduit le Groupe à ne présenter qu'un seul secteur opérationnel d'activité « la vente de solutions d'automatisation des flux logistiques ». Au 30 juin 2019, les actifs présents à l'étranger sont non significatifs à l'échelle du Groupe.

3.2 Informations par client-clé

Le poids des principaux clients est décrit dans la note 7.2 des comptes clos au 31 décembre 2018. « Gestion et évaluation des risques financiers ». Le Groupe a signé 2 partenariats avec des géants de la maintenance, les groupes Linde Material Handling (filiale du groupe Kion) et Hyster Yale Group. La signature de ces partenariats implique que ces 2 groupes sont quasiment les seuls clients du Groupe (les 108 K€ générés au 30 juin 2019 en dehors des partenariats, viennent de clients historiques).

CHIFFRE D'AFFAIRES par client (Montants en K€)

	30/06/2019		30/06/2018	
LINDE MATERIAL HANDLING	9 504	83%	8 420	87%
HYSTER YALE GROUP	2 531	22%	1 073	11%
Autres	108	1%	215	2%
Charges IFRS2	(692)	-6%	-	0%
Total chiffre d'affaires	11 452	100%	9 708	100%

CHIFFRE D'AFFAIRES par zone géographique (Montants en K€)

	30/06/2019		30/06/2018	
Région EMEA	8 731	76%	8 131	84%
Région Americas	2 422	21%	709	7%
Région APAC	991	8%	868	9%

Charges IFRS2	(692)	-6%	-	0%
Total chiffre d'affaires	11 452	100%	9 708	100%

NOTE 4. DETAIL DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

4.1 Immobilisations incorporelles

A partir du 1er semestre 2018, la Société a commencé à activer des frais de développement en immobilisations incorporelles. Il s'agit de frais liés au développement d'un ERP dédié à manager toutes les phases de la vie d'un robot, de la production à la gestion de ce dernier à distance. Pour ce faire, il a été considéré que l'ensemble des critères permettant l'activation étaient satisfaits.

Les coûts de développement portés à l'actif sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, soit 5 ans après la fin de la période de développement.

Au 1^{er} semestre 2019, les frais activés s'élèvent à 603 K€ sur un même projet.

Les tableaux ci-après illustrent les mouvements survenus au cours des deux exercices présentés :

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Montants en K€)	Concessions, brevets & droits similaires	Immobilisations incorp. en cours (frais de développement)	Total
Etat de la situation financière au 31 décembre 2018	450,4	291,6	742,0
Acquisition	34,6	206,6	241,1
Etat de la situation financière au 30 juin 2019	485,0	498,2	983,2
AMORTISSEMENTS			
Etat de la situation financière au 31 décembre 2018	193,8	0,0	193,7
Augmentation	40,6	0,0	40,6
Etat de la situation financière au 30 juin 2019	234,4	0,0	234,4
VALEURS NETTES COMPTABLES			
Au 31 décembre 2018	256,6	291,6	548,3
Au 30 juin 2019	250,6	498,2	748,8

Les immobilisations incorporelles ne comprennent aucun actif à durée de vie indéfinie. Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles sont affectées à 100% au frais de recherche et développement.

4.2 Immobilisations corporelles

Le tableau ci-après représente les mouvements sur les périodes présentées :

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Montants en K€)	Prototypes	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau	Matériel de transport	Droit d'utilisation	Total
Etat de la situation financière au 31 décembre 2018	863,4	743,9	685,2	26,4	-	2 318,9
Acquisition	-	16,3	37,9	-	-	54,1
Impact 1 ^{ère} application IFRS 16	-	-	-	97,8	5 257,0	5 354,8
Cession / Mise au rebut	-	-	-	(14,0)	-	(14,0)
Incidence des cours de change	0,3	0,5	-	-	2,4	3,2
Etat de la situation financière au 30 juin 2019	863,7	760,7	723,1	110,1	5 260,4	7 717,0

AMORTISSEMENTS

Etat de la situation financière au 31 décembre 2018	374,4	230,4	302,3	26,4	-	933,4
Augmentation	73,9	54,2	76,6	-	-	204,7
Impact IFRS 16	-	-	-	21,3	465,8	487,0
Diminution	-	-	-	(14,0)	-	(14,0)
Incidence des cours de change	0,1	0,1	-	-	(1,6)	(1,4)
Etat de la situation financière au 30 juin 2019	448,4	284,7	378,8	33,6	464,2	1 609,7

VALEURS NETTES COMPTABLES

Au 31 décembre 2018	489,0	513,6	383,0	0,0	0,0	1 385,5
Au 30 juin 2019	415,3	476,0	344,3	76,5	4 795,2	6 107,3

L'augmentation des immobilisations corporelles sur la période s'explique par :

- la poursuite de l'installation des locaux du nouveau siège social à Ivry sur Seine, pour 54,1 K€ ;
- la mise en place de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 pour 5 354,8 K€.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles s'élève à 691,7 K€ au 30 juin 2019, contre 184,4 K€ au 30 juin 2018. La répartition par destination est la suivante :

DOTATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (MONTANT EN K€)	30/06/2019	30/06/2018
Coûts des ventes	(2,8)	0,0
Frais de marketing et vente	(3,3)	0,0
Frais de recherche et développement	(8,9)	(47,5)
Frais généraux et administratifs	(676,7)	(137,0)
TOTAL (1)	(691,7)	(184,5)

(1) Dont impact IFRS 16 au 30 juin 2019 : 487,0 K€ 3 Actifs Financiers

Les actifs financiers s'établissent comme suit :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (Montants en K€)	Prêts, cautionnements et autres créances	Titres de participation non consolidés	Total
Etat de la situation financière au 31 décembre 2018	2 114,4	1,0	2 115,4
Acquisition	81,9	-	81,9
Cession	(51,5)	-	(51,5)
Entrées de périmètre	-	(1,0)	(1,0)
Incidence des cours de change	0,3	-	0,3
Etat de la situation financière au 30 juin 2019	2 145,0	0,0	2 145,1

4.4 Stocks

Le tableau ci-après illustre les mouvements survenus au cours des deux périodes présentées :

STOCKS (Montants en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Stocks de matières premières	4 640,4	2 999,3
Stocks de marchandises	574,8	317,3
Total brut des stocks	5 215,2	3 316,6
Dépréciation des stocks de matières premières	(135,4)	(135,4)
Total dépréciation des stocks	(135,4)	(135,4)
Total net des stocks	5 079,8	3 181,1

Les stocks de matières premières sont essentiellement constitués de composants (mécaniques ou électroniques) incorporés à l'automatisation des AGV. L'augmentation de ces stocks s'explique par la croissance des activités du Groupe sur le 1^{er} semestre 2019.

4.5 Créances clients et comptes rattachés

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (Montants en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Clients et comptes rattachés	6 620,1	5 868,8
Clients - factures à établir	9 120,4	13 410,6
Total net des clients et comptes rattachés	15 740,5	19 279,4

La provision pour dépréciation des clients est principalement établie au cas par cas en fonction du risque estimé de non-recouvrement et de la part statistique déterminé en accord avec IFRS 9.

4.6 Autres créances

AUTRES CREANCES (Montants en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Crédit d'impôt recherche	2 263,5	2 609,7
Taxe sur la valeur ajoutée	781,5	1 002,9
Charges constatées d'avance	227,5	332,4
Etat, autres créances	127,1	168,2
Personnel et comptes rattachés	14,7	15,8
Fournisseurs débiteurs	180,3	375,3
Divers	1,6	2,4
Total autres créances	3 596,2	4 506,7

Les créances de TVA sont relatives principalement à la TVA déductible ainsi qu'au remboursement de TVA demandé.

Les charges constatées d'avance se rapportent à des charges courantes et correspondent pour l'essentiel à de la prime d'assurances et de maintenance de logiciel.

Crédit d'impôt recherche (« CIR »)

Balyo SA bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en moins des charges de recherche au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles. Il est présenté en subvention au niveau de la catégorie des « Frais de recherche et développement ».

Les autres actifs courants ont une échéance inférieure à un an. Au 30 juin 2019, le Crédit d'impôt recherche 2018 n'a pas encore été remboursé.

Un contrôle fiscal est en cours concernant les années 2015, 2016 et 2017.

4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie positive s'établit comme suit :

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Montants en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Comptes bancaires	3 139,6	9 963,4
Comptes à terme	5 006,1	5 000,0
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	8 145,7	14 963,4

Les concours bancaires courants sont non significatifs et les comptes à terme sont disponibles immédiatement.

4.8 Capitaux propres

4.8.1 Capital émis

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	30/06/2019	31/12/2018
Capital (en K€)	2 286,1	2 274,3
Nombre d'actions	28 575 673	28 428 923
Valeur nominale (en €)	0,08 €	0,08 €

4.8.2 Gestion du capital et distribution de dividendes

Le Groupe n'a procédé à aucune distribution de dividendes sur le 1^{er} semestre 2019.

4.8.3 : Bons de souscription d’actions, bons de souscription d’actions de parts de créateurs d’entreprise et actions gratuites

Bons de souscription d’actions (« BSA »)

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d’options émis ainsi que les hypothèses retenues pour la valorisation selon IFRS2 relatif aux plans dont les BSA sont encore en circulation :

Date	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caduques	Nombre d'options exercées	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre
02/12/2016	BSA #3	100000	-	-	100 000	100 000
12/10/2017	BSA #4	20 000	-	-	20 000	20 000
Au 30 juin 2019		120 000	-	-	120 000	120 000

Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2

Type	Prix de souscription par action en €	Durée d'exercice	Volatilité	Taux sans risques	Valorisation totale IFRS2 (Black&Scholes) à la date d'attribution en K€
BSA #3	1,60 €	10 ans	27,69%	-0,34%	34,9 €
BSA #4	6,36 €	3 ans	30,79%	-0,69%	0 €

Les droits à exercice pour les « BSA #3 » sont acquis annuellement par quart à chaque date d’anniversaire de l’attribution. Ils ont été souscrits par les bénéficiaires au prix de 1,60 € par BSA. L’exercice des bons n’est pas soumis à une condition de performance. En revanche, il est soumis à une condition de présence.

Les « BSA #4 » sont librement exerçables à tout moment à compter de leur date d’émission et ce pendant une période de 3 ans. Ils ont été acquis par les administrateurs indépendants de Balyo au prix de 1,10€ par BSA et permettent de souscrire à des actions nouvelles au prix de 6,36 € par action.

L’exercice des bons n’est pas soumis à une condition de performance. En revanche, il est soumis à une condition de présence. Ces plans sont qualifiés « d’equity settled ». Le Groupe n’a pas d’engagement de rachat de ces instruments auprès des salariés.

Bons de souscription de parts de créateurs d’entreprises (« BSPCE »)

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d’options émis ainsi que les hypothèses retenues pour la valorisation selon IFRS2 :

Date	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caduques	Nombre d'options exercées	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre
03/04/2014	BSPCE #6	90 000	70 000	20 000	0	0
03/10/2014	BSPCE #7	39 300	30 000	9 300	0	0
27/02/2015	BSPCE #8	985 000	125 000	110 773	749 227	749 227
16/12/2015	BSPCE #9	105 000	0	0	105 000	105 000
12/05/2016	BSPCE #10	85 000	0	0	85 000	85 000
02/12/2016	BSPCE #11	125 000	0	12 500	112 500	112 500
24/04/2017	BSPCE #12	170 000	0	60 000	110 000	110 000
08/06/2017	BSPCE #13	1 125 000	41 500	10 000	1 073 500	1 073 500
Au 30 juin 2019		2 724 300	266 500	222 573	2 235 227	2 235 227

Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2

Type	Prix de souscription par action en €	Durée d'exercice	Volatilité	Taux sans risques	Valorisation totale IFRS2 (Black&Scholes) à la date d'attribution en K€
BSPCE #6	1,06 €	7 ans	43,18%	0,78%	36,5
BSPCE #7	1,06 €	7 ans	36,17%	0,26%	13,3
BSPCE #8	1,60 €	10 ans	32,74%	-0,08%	895,8
BSPCE #9	1,60 €	10 ans	31,94%	0,02%	46,9
BSPCE #10	1,60 €	10 ans	30,66%	-0,36%	35,6
BSPCE #11	1,60 €	10 ans	27,69%	-0,34%	47,3
BSPCE #12	1,60 €	10 ans	27,46%	-0,31%	260,3
BSPCE #13	4,11 €	10 ans	27,17%	-0,40%	1 069,0
Au 30 juin 2019					2 404,7

Les droits à exercice pour les « BSPCE #1, #2, #3 », sont acquis sous réserve du respect de condition de performance ou de présence (4 ans d'ancienneté). En 2012, 2014 et en 2015, une partie des bons sont devenus caducs suite à non atteinte des conditions de performance et des départs.

Les droits à exercice pour les « BSPCE #4, BSPCE #5 », sont acquis chaque année par quart à compter de la date d'attribution et ensuite pendant 4 ans. Ils ont été souscrits par les bénéficiaires au prix de 1,06 € par bon. L'exercice des bons est soumis à une condition de présence.

Les droits à exercice pour les « BSPCE #6, #7 » sont acquis immédiatement à la date d'attribution pour un quart, puis à hauteur de 6,25% par trimestre pendant 3 ans. Ils ont été souscrits par les bénéficiaires au prix de 1,06 € par bon. L'exercice des bons est soumis à une condition de présence.

Les droits à exercice pour les « BSPCE #8, #9, #10, #11, #12 » sont acquis chaque année par quart à compter de la date d'attribution et ensuite pendant 3 ans. Ils ont été souscrits par les bénéficiaires au prix de 1,60 € par bon. L'exercice des bons est soumis à une condition de présence.

Les droits à exercice pour les « BSPCE #13 » sont acquis chaque année par quart à compter de la date d'attribution et ensuite pendant 3 ans. Ils ont été souscrits par les bénéficiaires au prix de 4,11 € par bon. L'exercice des bons est soumis à une condition de présence.

Ces plans sont qualifiés « d'equity settled ». Le Groupe n'a pas d'engagement de rachat de ces instruments auprès des salariés.

Actions gratuites

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d'actions gratuites émis ainsi que les hypothèses retenues pour la valorisation selon IFRS2 :

Date	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caduques	Nombre d'AGA définitivement attribuées	Nombre d'AGA en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Valorisation totale IFRS2 (Black&Scholes) à la date d'attribution en K€
12/06/2017	AGA #1	93 000	15 000	78 000	0	0	465,0
28/12/2017	AGA #2	133 500	0	66 750	66 750	66 750	855,7
28/06/2018	AGA #3	209 298	0	0	209 298	209 298	941,8
08/01/2019	AGA#4	333 857	0	0	333 857	333 857	-
Au 30 juin 2019		769 654	15 000	144 750	609 905	609 905	

Plan AGA#1

Le Conseil d'administration du 12 juin 2017 a attribué 93 000 actions gratuites aux salariés de la Société suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 24 avril 2017.

Les actions gratuites du plan « AGA #1 » sont définitivement acquises au bout d'un d'an suivant l'attribution sous condition de présence et d'une condition de performance, et sont incessibles ensuite pendant un an.

Les conditions d'acquisition ayant été remplies, le Conseil d'Administration de la Société a constaté, en date du 27 juin 2018, l'attribution définitive de 78 000 AGA#1. Cette attribution a donné lieu à l'émission de 78 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune et à une augmentation corrélative de capital social de 6 240 euros.

Plan AGA#2

Le Conseil d'administration du 28 décembre 2017 a attribué 133 500 actions gratuites aux salariés de la Société suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 24 avril 2017.

Les actions gratuites du plan « AGA #2 » sont acquises sous conditions de présence et de performance, selon le calendrier suivant :

- 50% au 28 décembre 2018 : définitivement acquise au 30 juin 2019. Cette attribution a donné lieu à l'émission de 66 750 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune et à une augmentation corrélative de capital social de 5 340 euros)
- 25% au 28 décembre 2019
- 25% au 28 décembre 2020

La juste valeur de l'avantage octroyé sur la base de la valeur de l'action à la date d'attribution, ajustée de toutes les conditions spécifiques susceptibles d'avoir une incidence sur la juste valeur (exemple : dividendes). Comme indiqué dans la note 4.8.2, aucun dividende n'a été pris en compte lors de l'évaluation.

Plan AGA#3

Le Conseil d'administration du 28 juin 2018 a attribué 209 298 actions gratuites aux salariés de la Société suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 24 mai 2018.

Les actions gratuites du plan « AGA #3 » sont acquises sous conditions de présence et de performance, selon le calendrier suivant :

- 50% au 28 juin 2020
- 25% au 28 juin 2021
- 25% au 28 juin 2022

La juste valeur de l'avantage octroyé sur la base de la valeur de l'action à la date d'attribution, ajustée de toutes les conditions spécifiques susceptibles d'avoir une incidence sur la juste valeur (exemple : dividendes). Comme indiqué dans la note 4.8.2, aucun dividende n'a été pris en compte lors de l'évaluation.

Plan AGA#4

Le Conseil d'administration du 8 janvier 2019 a attribué 333 857 actions gratuites aux salariés de la Société suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 24 mai 2018.

Les actions gratuites du plan « AGA #4 » sont acquises sous conditions de présence et de performance. La juste valeur de l'avantage octroyé sur la base de la valeur de l'action à la date d'attribution, ajustée de toutes les conditions spécifiques susceptibles d'avoir une incidence sur la juste valeur (exemple : dividendes). Comme indiqué dans la note 4.8.2, aucun dividende n'a été pris en compte lors de l'évaluation.

BSA au profit d'AMAZON

En date du 9 janvier 2019, la société Balyo a signé un « transaction agreement » le 9 janvier 2019. L'accord prévoit un niveau de commande d'un montant de 300 M€ de robots automatisés à Balyo sur une période de 7 ans.

En contrepartie de ce chiffre d'affaires, Balyo va octroyer des BSA (Bon de Souscription d'Action) au profit d'Amazon selon les conditions suivantes :

- Un total de 11 753 581 actions nouvelles à émettre sur 7 ans de 0,08 centimes de valeur nominale assortie d'une prime d'émission de 2,95 euros par action émise. Le prix unitaire des actions nouvelles émises attachés à chaque bon est fixé à 3,03 euros et devra être libéré en espèces ;
- Le Groupe travaillant avec Amazon avant la date de signature de contrat en janvier 2019, le chiffre d'affaires à retenir est celui contractés dès le 1^{er} janvier 2017.
- Le plan est divisé en 26 tranches, représentant chacune un montant de chiffre d'affaires à atteindre.
 - o Sur la tranche 1 : Amazon acquiert 1 621 184 BSA dès que le montant des commandes octroyées à Balyo est égal ou supérieur à 10 M€ en cumul à partir du 1^{er} janvier 2017 ;
 - o Sur les tranches 2 à 26 : Amazon acquiert 405 296 BSA à chaque étape de paiement de 12 M€ à partir du 1^{er} janvier 2011 (25 tranches*12 M€ soit un total de 300 M€ de chiffre d'affaires) ;

Ces plans sont qualifiés « d'equity settled ».

Le Groupe Balyo ne reçoit pas de bien ou service identifiable séparément du chiffre d'affaires avec Amazon en contrepartie de l'émission des BSA à des conditions avantageuses. L'avantage octroyé est ainsi équivalent à un paiement effectué auprès d'un client, qui conformément à IFRS 15, doit être comptabilisé en réduction du chiffre d'affaires.

S'agissant d'un paiement à un client, il doit être comptabilisé au plus tard de la date à laquelle il est dû et de la date de réalisation du chiffre d'affaires correspondant.

La charge IFRS 2 sera ainsi comptabilisée, au fur et à mesure s'il est fortement probable qu'Amazon atteigne les tranches du contrat en diminution du chiffre d'affaires dans les états financiers.

Au 30 juin 2019, les BSA à émettre au profit d'Amazon s'établissent à 533 794 BSA pour un montant total de 692 K€. Cependant, le 1^{er} milestone n'étant pas encore atteint, Amazon n'est pas encore en mesure de pouvoir les exercer.

Modalités d'évaluation des BSA, BSPCE et actions gratuites

La juste valeur des options a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes. Les modalités d'évaluation retenues pour estimer la juste valeur des options sont précisées ci-après :

- le prix de l'action retenu est égal au prix de souscription des investisseurs ou par référence à des valorisations internes ;
- le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;
- la volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de Sociétés cotées similaire au secteur d'activité de Balyo, à la date de souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie de l'option.
- Pour les plans d'attribution gratuite d'actions, la juste valeur de l'avantage octroyé sur la base du cours de l'action à la date d'attribution ajusté de toutes les conditions spécifiques susceptibles d'avoir une incidence sur la juste valeur (exemple : dividendes). Comme précisé ci-dessus aucun dividende n'a été pris en compte lors de l'évaluation.

Détail de la charge comptabilisée selon la norme IFRS 2 au titre des deux périodes de référence

Type	Date d'Octroi	30-juin-18					30-juin-19				
		Nombre d'options en circulation	Cout probabilisé du plan en K€	Charge cumulée à l'ouverture en K€	Charge 2018 en K€	Charge cumulée au 30/06/2018 en K€	Nombre d'options en circulation	Cout probabilisé du plan en K€	Charge cumulée à l'ouverture en K€	Charge 2019 en K€	Charge cumulée au 30/06/2019 en K€
BSA #3	02/12/2016	100 000	34,9	25,0	3,5	28,5	100 000	34,9	31,9	0,0	31,9
BSA #4	12/10/2017	20 000	0,0	0,0	0,0	0,0	20 000	0,0	0,0	1,4	1,4
Total - BSA		120 000	34,9	25,0	3,5	28,5	120 000	34,9	31,9	1,4	33,3

Type	Date d'Octroi	30-juin-18					30-juin-19				
		Nombre d'options en circulation	Cout probabilisé du plan en K€	Charge cumulée à l'ouverture en K€	Charge 2018 en K€	Charge cumulée au 30/06/2018 en K€	Nombre d'options en circulation	Cout probabilisé du plan en K€	Charge cumulée à l'ouverture en K€	Charge 2019 en K€	Charge cumulée au 30/06/2019 en K€
BSPCE #6	03/04/2014	20 000	36,5	19,8	0,2	20,0	20 000	36,5	20,0	0,0	20,0
BSPCE #7	03/10/2014	2 325	13,3	6,7	0,1	6,9	2 325	13,3	6,9	0,0	6,9
BSPCE #8	27/02/2015	790 000	447,9	399,1	19,3	418,3	790 000	895,8	418,4	0,0	418,4
BSPCE #9	16/12/2015	105 000	46,9	42,8	1,8	44,6	105 000	46,9	46,9	0,0	46,9
BSPCE #10	12/05/2016	85 000	35,6	29,3	3,4	32,7	85 000	35,6	34,1	1,5	35,6
BSPCE #11	02/12/2016	112 500	47,3	33,8	4,6	38,4	112 500	47,3	39,4	1,5	40,8
BSPCE #12	24/04/2017	110 000	260,3	140,3	46,2	186,5	170 000	260,3	210,5	24,8	235,3
BSPCE #13	08/06/2017	1 096 000	1 069,0	521,1	219,8	741,0	1 096 000	1 069,0	832,4	114,8	947,1
Total - BSPCE		2 380 825	2 124,9	1 354,6	295,5	1 650,1	2 380 825	2 572,7	1 770,2	142,4	1 912,7

Type	Date d'Octroi	30-juin-18					30-juin-19				
		Nombre d'AGA en circulation	Cout probabilisé du plan en K€	Charge cumulée à l'ouverture en K€	Charge 2018 en K€	Charge cumulée au 30/06/2018 en K€	Nombre d'AGA en circulation	Cout probabilisé du plan en K€	Charge cumulée à l'ouverture en K€	Charge 2019 en K€	Charge cumulée au 30/06/2019 en K€
AGA #1	12/06/2017	0	465,0	236,6	153,4	390,0	0	465,0	390,0	0,0	390,0
AGA #2	28/12/2017	133 500	855,7	3,9	305,5	309,5	133 500	855,7	607,5	88,4	695,9
AGA #3	28/06/2018	209 298	941,8	-	1,9	1,9	209 298	353,2	67,8	(67,8)	-
AGA #4	08/01/2019	333 857	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total - AGA		342 798	2 262,6	240,5	460,9	701,4	342 798	1 673,9	1 065,3	20,6	1 085,9

RECONCILIATION DES CHARGES LIEES A IFRS2

Type	30/06/2019	30/06/2018
Total BSA	1,4	3,5
Total BSPCE	142,4	295,5
Total AGA	20,6	460,9
Sous-total	164,4	759,9
Emissions de BSA au profit d'Amazon	692,0	0,0
Total des charges liées aux paiements fondés sur des actions	856,4	759,9

4.9 Provisions

PROVISIONS (montant en K€)	30/06/2019			
	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges	26,8	0,0	(18,8)	8,0
Total provisions pour risques et charges	26,8	0,0	(18,8)	8,0

Litiges et passifs

Le groupe peut être impliqué dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité.

4.10 Dettes financières courantes et non courantes

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (Montant en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Dettes financières courantes		
Dette relative aux obligations locatives (IFRS 16)	4 116,8	-
Avances remboursables	582,8	783,9
Dettes financières non courantes	4 699,6	783,9
Dette relative aux obligations locatives (IFRS 16)	832,4	-
Avances remboursables	601,7	946,3
Avances factoring BPI France	457,0	219,8
Concours bancaires courants	156,0	35,4
Dettes financières courantes	2 047,2	1 201,6
Total dettes financières	6 746,8	1 985,5

Ventilation des dettes financières par échéance

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit au 30 juin 2019 :

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES EN VALEUR DE REMBOURSEMENT (montant en K€)	30/06/2019			
	Montant Brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Dettes relative aux obligations locatives (IFRS 16)	4 949,2	832,4	2 479,7	1 637,1
Avances remboursables	1 539,2	601,7	937,5	-
Avances factoring BPI France	457,0	457,0	-	-
Concours bancaires courants	156,0	156,0	-	-
Total dettes financières	7 101,5	2 047,2	3 417,2	1 637,1
<i>Dettes financières courantes</i>	<i>2 047,2</i>			
<i>Dettes financières non courantes</i>	<i>5 054,3</i>			

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES EN VALEUR DE REMBOURSEMENT (montant en K€)	31/12/2018			
	Montant Brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Avances remboursables	1 883,8	946,3	937,5	0,0
Avances factoring BPI France	219,8	219,8	0,0	0,0
Concours bancaires courants	35,4	35,4	0,0	0,0
Total dettes financières	2 139,1	1 201,6	937,5	0,0
<i>Dettes financières courantes</i>	<i>1 201,6</i>			
<i>Dettes financières non courantes</i>	<i>937,5</i>			

Réconciliation entre la valeur au bilan et la valeur de remboursement

RECONCILIATION VALEUR AU BILAN / VALEUR DE REMBOURSEMENT (montants en K€)	Valeur de remboursement 30/06/2019	Coût amorti	Juste valeur	Valeur au bilan 30/06/2019
Dettes relative aux obligations locatives (IFRS 16)	4 949,2	-	-	4 949,2
Avances remboursables	1 539,2	(110,1)	(244,6)	1 184,5
Avances factoring BPI France	457,0	-	-	457,0
Concours bancaires courants	156,0	-	-	156,0
Total dettes financières	7 101,5	(110,1)	(244,6)	6 746,8

RECONCILIATION VALEUR AU BILAN / VALEUR DE REMBOURSEMENT (montants en K€)	Valeur de remboursement 31/12/2018	Coût amorti	Juste valeur	Valeur au bilan 31/12/2018
Concours bancaires courants	35,4	0,0	0,0	35,4
Avances remboursables	1 883,8	(153,6)	0,0	1 730,2
Emprunts obligataires remboursable en actions	0,0	0,0	0,0	0,0
Emprunt auprès des établissements de crédit	219,8	0,0	0,0	219,8
Total dettes financières	2 139,1	(153,6)	0,0	1 985,5

L'impact du coût amorti sur les avances remboursables correspond au retraitement d'emprunts publics au taux inférieur à celui du marché (note 4.10).

Avances remboursables

EVOLUTION DES AVANCES REMBOURSABLES ET DES PRETS A TAUX REDUITS (Montant en K€)	PTZI 1 100 K€	PTZI 600 K€	BPI France 950 K€	COFACE USA	TOTAL	Impact Cash	Impact Non Cash
Au 31 décembre 2018	785,6	109,5	519,4	315,8	1 730,2	-	-
(-) Remboursement	(55,0)	(37,5)	(47,5)	(204,6)	(344,6)	(344,6)	-
(-) Subvention	(244,6)	-	-	-	(244,6)	-	(244,6)
Charges financières	20,9	2,5	14,6	5,5	43,5	-	43,5
Au 30 juin 2019	506,9	74,5	486,5	116,7	1 184,5	(344,6)	(201,1)

- **Prêt à taux zéro Bpifrance 1 100 K€**

Le 7 décembre 2015, BALYO SA a obtenu de la part de Bpifrance un prêt à taux zéro (PTZI), pour l'innovation de 1 100 K€, ne portant pas intérêt. Le remboursement a débuté le 31 mars 2018 sur une durée de 5 ans avec une échéance annuelle de 220 K€. La juste valeur de cette avance a été déterminée sur la base d'un taux d'intérêt estimé de 5,58% par an. L'impact de 244,6 K€ a été considérée comme une subvention. Le groupe ayant engagé des dépenses au titre de ce programme, la subvention a été comptabilisée en résultat.

Le solde de la dette en valeur de remboursement s'élève à 825,0 K€ au 30 juin 2019 contre 880,0 K€ au 31 décembre 2018.

- **Prêt à taux zéro Bpifrance 600 K€**

Le 24 mai 2013, BALYO SA a obtenu de la part de Bpifrance un prêt à taux zéro (PTZI) pour l'innovation de 600 K€ ne portant pas intérêt pour la création d'un dispositif électronique permettant la robotisation de machines de nettoyage industriel standard. Le remboursement a débuté le 31 décembre 2015 sur une durée de 4 ans avec une échéance annuelle de 150 K€. La juste valeur de cette avance a

été déterminée sur la base d'un taux d'intérêt estimé de 5,58% par an. L'impact de 124,3 K€ a été considérée comme une subvention. L'intégralité de cette subvention a été comptabilisée en résultat avant le 1er janvier 2015.

Au 30 juin 2019, le solde de la dette en valeur de remboursement s'élève à 75,0 K€ contre 112,5 K€ au 31 décembre 2018.

- **Aide à l'innovation remboursable**

Le 23 mars 2014, BALYO SA a obtenu de la part de Bpifrance une aide à l'innovation remboursable de 950 K€ ne portant pas intérêt pour le développement d'une solution de stockage automatique grande hauteur avec ces robots mobiles, sans infrastructures.

Les versements de Bpifrance se sont échelonnés entre la signature du contrat et la fin du projet, les principales étapes étant :

- Premier versement de 500 K€ postérieurement à la signature du contrat (reçu en mai 2014),
- Le solde à l'achèvement des travaux, soit en aout 2015.

Suite au succès commercial, les remboursements sont échelonnés trimestriellement, à partir du 31 mars 2017, avec une échéance trimestrielle de 47,5 K€.

La juste valeur de cette avance a été déterminée sur la base d'un taux d'intérêt estimé de 5,97% par an. L'impact de 219,2 K€ a été considérée comme une subvention. Cette subvention a été comptabilisée en résultat avant le 1er janvier 2015 pour 166,6 K€ et pour 52,6 K€ en 2015.

Le solde de la dette en valeur de remboursement s'élève à 522,5 K€ au 30 juin 2019 contre 570,0 K€ au 31 décembre 2018.

- **Avances Coface**

BALYO SA a obtenu des avances remboursables de la COFACE au titre d'un contrat dit « d'assurance prospection », couvrant les zones géographiques de l'Europe et des USA. BALYO SA bénéficie d'une période de couverture de 3 à 4 ans, pendant laquelle ses dépenses de prospection lui sont garanties dans la limite d'un budget défini. Au terme de cette phase, débute une phase d'amortissement de 4 à 5 ans, pendant laquelle BALYO SA rembourse l'avance obtenue sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé dans les zones concernées (7% du chiffre d'affaires réalisé sur les biens et 14% du chiffre d'affaires sur les services).

Les modalités sont les suivantes :

COFACE USA	
Montant des dépenses prospection	1 000 K€
Période couverte	1er janvier 2013 au 31 décembre 2016
Montant de la prime	2%
Période d'amortissement	1er janvier 2017 au 31 décembre 2021
Taux d'intérêts pour la juste valeur	3,51%
Solde au 31 décembre 2018	321 K€*
Solde au 30 juin 2019	117 K€*

* Ce montant a été figé à la valeur de remboursement.

Droit d'utilisation

EVOLUTION DES DETTES FINANCIERES RELATIVES AUX OBLIGATIONS LOCATIVES (Montants en K€)	Matériel de transport	Droit d'utilisation	TOTAL	Impact Cash	Impact Non Cash
Au 31 décembre 2018	-	-	-	-	-
Impact de la 1ère application d'IFRS 16	97,8	5 290,1	5 387,9	-	5 387,9
(-) Diminution de la dette financière relative au droit d'utilisation (IFRS 16)	(20,8)	(421,0)	(441,7)	(441,7)	-
Change	-	3,1	3,1	-	3,1
Au 30 juin 2019	77,0	4 872,2	4 949,2	(441,7)	5 391,0

4.11 Engagements sociaux

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluées sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable à savoir la convention SYNTEC.

Cet engagement concerne uniquement les salariés relevant du droit français. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	30/06/2019	31/12/2018
Age de départ à la retraite	Départ volontaire à 65/67 ans	Départ volontaire à 65/67 ans
Conventions collectives	SYNTEC Bureaux d'études	SYNTEC Bureaux d'études
Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA)	1,07%	1,83%
Table de mortalité	INSEE 2017	INSEE 2017
Taux de revalorisation des salaires	1,5%	1,5%
Taux de turn-over	Faible	Faible
Taux de charges sociales	Non cadres : 45,00% Cadres : 45,00%	Non cadres : 45,00% Cadres : 45,00%

La provision pour engagement de retraite a évolué de la façon suivante :

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (Montants en K€)	Indemnités de départ en retraite
Au 31 décembre 2018	212,6
Coûts des services passés	52,0
Coûts financiers	1,9
Ecart actuariels	(4,3)
Au 30 juin 2019	262,2

4.12 Autres dettes

4.12.1 Fournisseurs et comptes rattachés

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (Montants en K€)	30/06/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs	9 612,6	10 223,5
Factures non parvenues	1 086,8	718,5
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 699,3	10 942,0

Sur les fournisseurs et comptes rattachés aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'échéance supérieure à 1 an au 30 juin 2019.

4.12.2 Autres passifs courants et dettes fiscales et sociales

DETTES FISCALES ET SOCIALES (Montants en k€)	30/06/2019	31/12/2018
Personnel et comptes rattachés	1 376,0	1 144,0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 150,5	1 060,4
Autres impôts, taxes et versements assimilés	276,2	186,7
Total dettes fiscales et sociales	2 802,7	2 391,1

AUTRES PASSIFS COURANTS (Montants en k€)	30/06/2019	31/12/2018
Avances et acomptes sur commandes clients	4 278,4	6 935,8
Fournisseurs d'immobilisations	2,5	275,6
Autres dettes - avances remboursables	244,0	244,0
Autres dettes	32,1	61,5
Produits constatés d'avance	1 504,0	739,1
Total autres passifs courants	6 061,1	8 255,9

Le montant des avances et acomptes clients sont en lien avec le développement de l'activité du Groupe et concerne principalement les activités projets.

Les produits constatés d'avances concernent les activités de maintenance et seront reconnus en chiffre d'affaires à moins de 12 mois d'échéance.

Les dettes liées aux avances remboursables correspondent à la subvention reconnue dans le cadre des avances remboursables à un taux inférieur à un taux de marché pour laquelle les dépenses n'ont pas encore été engagées par la société.

4.13 Juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs du Groupe sont évalués de la manière suivante pour chaque année en fonction des catégories d'évaluation définies par IFRS 9 :

(Montants en K€)	30/06/2019		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9			Instruments non financiers
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	2 245,1	2 245,1	-	2 245,1	-	-
Clients et comptes rattachés	15 740,5	15 740,5	-	15 740,5	-	-
Autres créances	196,6	196,6	-	196,6	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 045,7	8 045,7	8 045,7	0,0	-	-
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	26 228,0	26 228,0	8 045,7	18 182,2	-	-
Dettes financières courantes	2 047,2	2 047,2	-	-	2 047,2	-
Dettes financières non courantes	4 699,6	4 699,6	-	-	4 699,6	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 699,3	10 699,3	-	-	10 699,3	-
Autres passifs courants	4 525,5	4 525,5	-	-	4 525,5	-
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	21 971,7	21 971,7	-	-	21 971,7	-

(Montants en K€)	31/12/2018		Valeur - état de situation financière selon IFRS 9			Instruments non financiers
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	2 115,4	2 115,4	-	2 115,4	-	-
Clients et comptes rattachés	19 279,4	19 279,4	-	19 279,4	-	-
Autres créances	393,4	393,4	-	393,4	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 963,4	14 963,4	14 963,4	0,0	-	-
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	36 751,6	36 751,6	14 963,4	21 788,2	-	-
Dettes financières courantes	1 201,6	1 201,6	-	-	1 201,6	-
Dettes financières non courantes	783,9	783,9	-	-	783,9	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 942,0	10 942,0	-	-	10 942,0	-
Autres passifs courants	7 516,9	7 516,9	-	-	7 516,9	-
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	20 444,3	20 444,3	-	-	20 444,3	-

(Montants en K€)	Impacts compte de résultat au 30 juin 2019		Impacts compte de résultat au 30 juin 2018	
	Intérêts	Variation de juste valeur	Intérêts	Variation de juste valeur
Passifs évalués au coût amorti				
Avances remboursables	(43,5)	0,0	(41,6)	0,0

NOTE 5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffre d'affaires et marge brute

Le chiffre d'affaires et la marge brute pour les deux périodes présentées sont les suivants :

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (Montants en K€)	30/06/2019		30/06/2018	
Projets et maintenances	11 259	98%	9 422	97%
Autres	885	8%	286	3%
Ajustement IFRS2 lié aux émissions de BSA au profit d'Amazon*	(692)	-6%	-	0%
Total chiffre d'affaires	11 452	100%	9 708	100%

* Cf. note 4.8.3

CHIFFRE D'AFFAIRES ET MARGE BRUTE (Montants en K€)	30/06/2019	30/06/2018
Chiffre d'affaires	11 451,6	9 708,1
Coût des ventes	(9 713,0)	(7 560,2)
Marge brute	1 738,6	2 147,9
Taux de marge brute	15%	22%
Taux de marge brute hors ajustement IFRS2	20%	-

5.2 Détails des charges et produits par fonction

5.2.1 : Frais de recherche et développements

FRAIS DE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT (Montants en K€)	30/06/2019	30/06/2018
Charges de personnel	3 144,4	2 836,6
Achats de composants pour la recherche	530,2	762,7
Autres	198,4	179,9
Capitalisation des frais de développement	(311,6)	0,0
Recherche et développement	3 561,5	3 779,2
Crédit d'impôt recherche	(861,9)	(613,1)
TOTAL NET	2 699,6	3 166,1

Les charges comptabilisées sous la rubrique « Autres » regroupent essentiellement les frais de déplacements, les honoraires, les frais d'entretien et de réparations, les charges de location et les impôts et taxes.

5.2.2 : Frais de Marketing et Ventes

VENTES et MARKETING (Montants en K€)	30/06/2019	30/06/2018
Charges de personnel	2 557,9	2 082,6
Déplacements, Missions et Réceptions	264,8	368,3
Coûts marketing	215,4	232,3
Autres	233,5	29,6
Ventes et marketing	3 271,5	2 712,7

Les charges comptabilisées sous la rubrique « Autres » regroupent les frais de déplacements, les honoraires versés aux consultants, plus diverses autres dépenses.

5.2.3 : Frais généraux et administratifs

FRAIS GENERAUX et ADMINISTRATIFS (Montants en K€)	30/06/2019	30/06/2018
Charges de personnel	1 197,6	944,5
Honoraires consulting divers	751,1	570,8
Locations	265,7	634,7
Dotations aux amortissements liées à IFRS 16	322,4	0,0
Déplacements, Missions et Réceptions	191,6	315,8
Autres	819,6	899,8
Frais généraux et administratifs	3 548,0	3 365,6

Les charges comptabilisées sous la rubrique « Autres » regroupent essentiellement les loyers, les charges locatives, les frais de déplacement, les honoraires versés aux consultants, les frais d'assurance et les frais bancaires, les impôts et taxes.

5.3 : Effectifs et masse salariale

Les effectifs sont passés de 181 personnes au 31 décembre 2018 à 210 personnes au 30 juin 2019 en prenant en compte les prestataires dédiés à 100% à Balyo.

MASSE SALARIALE (Montant en K€)	30/06/2019	30/06/2018
Rémunérations brutes	6 521,9	4 847,0
Charges sociales	2 293,8	1 817,3
Honoraires prestataires 100% dédiés à Balyo	983,1	918,5
Masse salariale	9 798,7	7 582,8

5.4 Résultat financier

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Montants en K€)	30/06/2019	30/06/2018
Coût de l'endettement financier net	(130,9)	12,1
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	9,3	12,1
Charges d'intérêts	(140,3)	0,0
Autres produits et charges financiers	(3,9)	144,8
Résultat de change	47,1	186,5
Effet de la désactualisation des avances remboursables	(43,5)	(41,6)
Autres charges financières	(7,5)	0,0
Résultat financier net	(134,8)	156,9

5.5 Impôts sur les bénéfices

Impôts différés actif et passif

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 28% jusqu'à 500 K€ de bénéfice et 31% au-delà. Ce taux diminuera progressivement pour atteindre 25% à compter de 2022.

Le taux applicable à sa filiale BALYO Inc. s'élève à 25 % (Taux fédéral).

A ce stade, le résultat de la filiale US étant déficitaire, seul le taux fédéral est indiqué. En application des principes décrits ci-dessus, aucun impôt différé actif n'est comptabilisé dans les comptes du groupe au-delà des impôts différés passifs pour l'ensemble des exercices présentés.

Aucun changement significatif n'a été comptabilisé au 30 juin 2019 concernant les impôts différés par rapport aux comptes annuels consolidés au 31 décembre 2018.

5.6 Résultat par action

Le tableau ci-après présente le calcul du résultat par action :

RESULTAT DE BASE PAR ACTION (Montants en euros)	30/06/2019	30/06/2018
Résultat de l'exercice (en K€)	(8 079,7)	(7 700,3)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	28 483,9	27 979,8
Résultat de base par action (€/action)	(0,28)	(0,28)
Résultat dilué par action (€/action)	(0,28)	(0,28)

Etant donné que le groupe affiche des pertes au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2019, le résultat dilué par action est identique au résultat net par action.

NOTE 6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

La première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 (cf. notes 2.1 et 12.5) supprime la distinction entre les contrats de location financement et les contrats de location simple. La norme prévoit la comptabilisation en dette de l'obligation de paiement de la Société au titre des loyers futurs et à l'actif d'un droit d'utilisation.

A l'exception de l'effet de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019, les engagements hors bilan entre le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019 n'ont pas changé de façon significative sur la période.

NOTE 7. AUTRES INFORMATIONS

Transactions avec des parties liées

Les transactions avec les sociétés liées se sont poursuivies sur les mêmes bases qu'en 2018 sans évolution significative (cf. note 7.1 des états financiers clos au 31 décembre 2018).

2. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS RESUMES CLOS LE 30 JUIN 2019 ETABLIS EN NORMES IFRS TELLES QU'ADOPTÉES DANS L'UNION EUROPEENNE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société BALYO, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Changement de méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés qui expose l'incidence de la première application au 1er janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris-La Défense et Paris, le 25 septembre 2019

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

SIRIS

Stéphane MENARD

Emmanuel MAGNIER

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2019

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 4 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques (cf. chapitre 4 du document de référence enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 décembre 2018, sous le numéro R.18-074) et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 25 septembre 2019

Fabien BARDINET
Directeur général de BALYO